

# Note Méthodologique : Risques Chimiques en Conformité Réglementaire SST

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

**Point clé :** La cohérence entre analyse, actions et preuves est le fil conducteur du dispositif. Revue à 12 mois et mises à jour sous 3 mois après changement majeur.

## Contexte & finalité de la méthodologie

- Inventaires incomplets, expositions mal qualifiées, corpus documentaire hétérogène.
- Démarche structurée: identifier, évaluer, maîtriser, tracer les risques chimiques.
- Logique système de management: aligner analyses, actions et preuves.
- Finalités: continuité des opérations, protection des personnes, décisions robustes.
- Repères: revue formelle à 12 mois; inventaire à contrôler sous 6 mois si flux entrants élevé.

## Objectifs de la mission

- Conformité soutenable et prévention efficace.
- Inventaire consolidé et à jour; FDS accessibles au poste en < 2 minutes.
- Évaluation des expositions documentée et hiérarchisée; revue  $\leq 24$  mois; MàJ  $\leq 3$  mois après changement majeur.
- Mesures proportionnées et vérifiées (réduction d'exposition  $\geq 50$  % validée sous 30 jours après changement technique).
- Procédures claires au poste; formation/habilitations tenues à jour ( $\geq 90$  % avant affectation).
- Indicateurs suivis et revues périodiques pilotées.

## Périmètre / livrables attendus

- Modèle d'inventaire produits + consolidation (achats, stocks, échantillons) et compatibilités.
- Matrice d'évaluation des expositions (tâches, fréquences/durées, criticité) + seuils décisionnels.
- Plan de mesures: suppression/substitution/ingénierie/procédures/EPI avec exigences techniques.
- Architecture documentaire légère: procédures au poste, fiches réflexe, consignes, zonages.
- Traçabilité: registres de maintenance, contrôles, formations, journal d'événements, tableaux de bord.
- Alignement connexes: ATEX, stockage, déchets, ADR cohérents avec inventaire et FDS.

# Démarche méthodologique (étapes)

---

## Étape 1 — Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre, unités de travail, parties prenantes; feuille de route avec livrables/jalons/critères.
- Désigner un pilote HSE; programmer les revues; fixer les indicateurs.
- Vigilance: sous-estimation de la collecte initiale; unifier la structure documentaire.

## Étape 2 — Inventaire et caractérisation des produits

- Mettre en place le modèle; consolider (achats, stocks, échantillons); qualifier dangers (pictos, H) et quantités.
- Contrôles terrain: étiquetage, péremption, rétention, état des locaux.
- Vigilance: doublons fournisseurs; produits orphelins non rattachés aux unités.

## Étape 3 — Analyse des tâches et évaluation de l'exposition

- Identifier situations par tâche/fréquence/durée; évaluer gravité × probabilité; définir seuils.
- Observations, entretiens, prélèvements si nécessaire; distinguer routine vs dégradé.
- Vigilance: surestimer les protections sans preuves; ignorer expositions courtes répétées.

## Étape 4 — Mesures de maîtrise et plan d'actions

- Arbitrer suppression/substitution/ingénierie/procédures/EPI; rédiger exigences techniques; planifier validations.
- Piloter des essais à petite échelle; mesurer; généraliser.
- Vigilance: empilement d'EPI; dispositifs non maintenables.

## Étape 5 — Documentation, preuves et contrôle opérationnel

- Définir l'architecture documentaire; fournir modèles; rédaction claire et mise au poste.
- FDS disponibles; affichage ciblé; registre de maintenance; journal d'événements.
- Vigilance: documents non utilisés; privilégier des vérifications simples et régulières.

## Étape 6 — Compétences, exercices et amélioration continue

- Structurer un plan de compétences multi-acteurs; combiner théorie et mises en situation.
- Exercices, causeries, audits croisés; intégrer incidents/écarts dans les revues.
- Vigilance: formation ponctuelle sans ancrage; instaurer rituels, rappels visuels, indicateurs stables.

---

## Planning / durée / jalons

Jalon / Rythme	Délai cible	Référence
Inventaire initial: couverture ≥ 80 %	30 jours	FAQ inventaire
Inventaire exhaustif stabilisé	90 jours	FAQ inventaire
Revue formelle des risques chimiques	12 mois	Repère gouvernance
Revue de l'évaluation des expositions	≤ 24 mois	B2 Objectifs

Mise à jour après changement majeur

≤ 3 mois

B2 Objectifs

Enlèvements de déchets dangereux

≤ 90 jours

Sous-catégorie Déchets

---

## Rôles & responsabilités

---

### Client

- Désigner un pilote HSE; cadrer le périmètre et les parties prenantes.
- Fournir données (achats, stocks, FDS) et accès terrain pour observations/entretiens.
- Implémenter et maintenir les mesures; tenir registres (maintenance, contrôles, événements).
- Organiser les revues, suivre les indicateurs et assurer la formation des exposés (≥ 90 %).

### Consultant

- Structurer le cadrage: cartographie, feuille de route jalonnée et critères d'acceptation.
- Concevoir modèles et outils: inventaire, matrices d'évaluation, architecture documentaire; fournir modèles prêts à l'emploi.
- Proposer seuils décisionnels; aider aux arbitrages techniques; rédiger exigences (débits, compatibilités, matériaux).
- Structurer le plan de compétences; animer formations/exercices; outiller le pilotage (indicateurs, rituels de revue).

---

## Prérequis & données nécessaires (inputs)

---

- Liste des produits (achats, magasin, postes, déchets) et FDS à jour (sections 2, 7, 8, 10).
- Cartographie des unités de travail; description des tâches, fréquences et durées d'exposition.
- Constats terrain: étiquetage, péremption, volumes, rétentions, ventilation et débits utiles.
- Registres et preuves: maintenance, contrôles, formations, journal d'événements.
- Exigences et référentiels connexes: ATEX, ADR, stockage, déchets (cohérence avec inventaire et FDS).
- Accès aux opérateurs et zones pour observations, entretiens, prélèvements si nécessaire.

---

## Modalités de pilotage & qualité (revues, validations, risques)

---

- Revue formelle des risques chimiques tous les 12 mois; mise à jour ≤ 3 mois après changement majeur.
- Revue de l'évaluation des expositions ≤ 24 mois; ATEX: revue de zonage à 24 mois.
- Inventaire tenu à jour; contrôle à 6 mois si flux entrants élevé.
- Validation d'efficacité: réduction d'exposition ≥ 50 % avec contrôle sous 30 jours après changement technique.
- Formation: couverture ≥ 90 %; preuves et consignes accessibles au poste en < 2 minutes.
- Indicateurs clefs: débits de captage (contrôles trimestriels), tâches critiques couvertes, temps d'accès aux consignes; affichage près des zones.
- Audits croisés et vérifications régulières; enlèvements de déchets ≤ 90 jours.

- Maîtriser les risques de dérive: limiter la surcharge documentaire; exiger des preuves factuelles et utilisables.

---

**CABINET SST - [www.cabinet-sst.com](http://www.cabinet-sst.com) - [info@cabinet-sst.com](mailto:info@cabinet-sst.com)**